



Renseignement titre de séjour

Par **Dm**, le **08/09/2022** à **13:14**

Bonjour, je suis un peu inquiet de ma situation.
Arrivé en France 2018 en psychologie, j'ai redoublé mon année et je me suis orienté en sociologie.
2019-2021: en sociologie j'ai validé mes 2 années sans problème.
2021-2022: je me suis dirigé en bac+3 Rh et j'ai pas obtenu mon diplôme.
En effet j'ai repris 2 fois en 4 ans.
J'aimerais savoir si je risque? En sachant que mon premier redoublement j'ai reçu un courrier d'avertissement.

Par **amajuris**, le **08/09/2022** à **20:35**

bonjour,
vous risquez que votre titre de séjour ne soit pas renouvelé.
Dans le cas d'un renouvellement, il faudra par ailleurs **justifier du caractère sérieux des études en France** (assiduité, résultats aux examens, diplômes obtenus, etc.).
salutations